

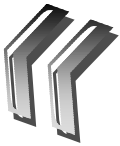


CNFR
MOUVEMENT RURAL

RAPPORT
D'ANALYSE

Décembre 2009

ÉTUDE



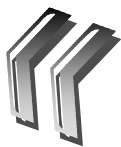
LES ACTIONS AUTOUR DU PATRIMOINE RURAL

***AU SEIN DU MOUVEMENT
DES FOYERS RURAUX***



Synthèse

Décembre 2009



Responsables d'étude ■

Alain Manac'h (CNFR)
Jean-Damien Terreaux (CNFR)
Marcel Godreau (CRFR Pays de la Loire / FDFR Vendée)

Réalisation de l'étude ■

Suivi et coordination : le groupe de travail patrimoine
(groupe de la commission culture de la CNFR)

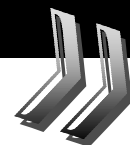
Chargée de mission : Mathilde Bazireau
(FDFR Vendée)

Dates de réalisation : juin 2007-décembre 2009

Conception et réalisation du rapport ■

Mathilde Bazireau

*L'étude complète et l'ensemble des actions étudiées
sur <http://www.fnfr.org/>*



Le patrimoine est un sujet qui mobilise de nombreux acteurs : services ou agents de l'État, collectivités, professionnels (artisans, architectes, artistes, etc.), fondations, particuliers..., aux côtés desquels se placent les associations. Elles ont pour particularités de s'engager autour d'objets patrimoniaux peu identifiés ou peu reconnus par les politiques publiques ; de traiter d'un patrimoine très diversifié qu'elles sauvegardent, qu'elles défendent, qu'elles protègent, qu'elles valorisent ; et de développer des activités territorialisées – les associations du patrimoine sont attachées à un pays, à un village.¹

Repérer et recenser les associations qui traitent du patrimoine relève toutefois de la gageure. Jusqu'à une période très récente il n'existait pas de source nationale dans ce domaine. La mesure de leur représentation reste difficile car elles constituent un champ dont les limites sont imprécises, et les activités qui les caractérisent ne sont pas toujours visibles dans leur dénomination.

La Fédération Patrimoine-Environnement (ex FNASSEM) a entamé le recensement des associations créées depuis 1997 à partir des déclarations de création ou de modification d'objet parues au Journal officiel. « *Faute d'une rubrique dédiée [...] c'est par une recherche de mots clés dans le titre et dans l'objet que l'on peut estimer leur nombre et les classer selon leur objet, leurs objectifs et leurs champs d'action.* ». L'auteur précise plus loin que « *Les associations du patrimoine, non répertoriées en tant que telles au Journal officiel, connaissent [...] un fort dynamisme de création ces dernières années. C'est ce que révèle une étude menée à la demande du ministère de la culture qui recense, entre 1997 et 2000, 2241 créations d'associations et modifications d'objet dans le domaine du patrimoine et du cadre de vie [...].* »

Une étude de 1999-2000 réalisée par le Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Administration et le Territoire (CERAT) détaille par ailleurs l'évolution de ces associations. Depuis le début du 20^e siècle, on est passé de l'étude à la sauvegarde puis à la valorisation. La décennie 1970 apparaît comme la période charnière à partir de laquelle s'amorce véritablement le mouvement de création d'associations du patrimoine. Au cours des années 1980 le mot patrimoine apparaît dans les titres des associations, tandis que « les amis de ... » et la « société d'histoire... » reculent. On note enfin depuis les années 1990 qu'apparaît la volonté de faire du patrimoine le centre d'une activité collective.²

Cependant, les associations qui travaillent autour du patrimoine ne sont pas toujours tournées seulement vers lui, ce qui rend leur identification d'autant plus malaisée. Pour certains, le patrimoine n'est pas l'objet principal mais le médium qui leur permet d'atteindre un but autre. On sait cependant de manière empirique que de très nombreuses associations se consacrent en totalité ou en partie au patrimoine. La thématique est très vaste, les aires d'intervention diverses et les champs d'action multiples.

Sensibiliser, mobiliser, éduquer...

La Confédération nationale des foyers ruraux (CNFR) a souhaité sa propre définition, celle dont s'emparent les femmes et les hommes qui sont les forces vives du réseau. Tour à tour chercheurs, collectionneurs, restaurateurs, guides ou artistes, ils se font passeurs de mémoire et de savoirs. Selon Jacques Malet « *[...] le monde associatif patrimonial évolue. Les attitudes et les objets changent. Les "valorisateurs" ont supplanté les "sauvegardiens"* »³. Les membres du mouvement des foyers ruraux vont plus loin : ils sont sensibilisateurs, éducateurs, mobilisateurs, animateurs... C'est ce que souligne de multiples façons l'étude présentée dans ces pages. Les membres du mouvement des foyers ruraux s'expriment par la voix du patrimoine d'une manière qui leur est propre. C'est ce que conforte cette étude.

« *Environ la moitié des associations adhérentes au mouvement sont des foyers ruraux, dont l'objectif est de rassembler l'ensemble des habitants des villages autour d'activités très diversifiées. L'autre moitié est constituée d'associations rurales, qu'elles soient généralistes ou spécialisées (tourisme vert, valorisation du patrimoine, théâtre amateurs, diffusion culturelle en milieu rural, animation jeunesse, etc.).* »³

Le patrimoine, faire-valoir du monde rural...

Étudier les actions patrimoniales du réseau des foyers ruraux a été une opération dont l'ambition était de repérer un maximum d'actions développées sur les territoires ruraux, de connaître et de mieux comprendre des réalités locales, de valoriser ce travail effectué et de donner des clés, des outils pour l'avenir. Il en résulte le constat que les associations du mouvement constituent une part non négligeable des acteurs associatifs du patrimoine.

Il est toujours difficile d'être exhaustif lorsqu'on conduit une enquête – et en conséquence regrettable de passer à côté d'actions et d'acteurs que l'on sait riches et remplis de sens, mais le taux de réponses a été très satisfaisant. Ainsi mises en lumière, les actions qui s'appuient sur le patrimoine au

service des territoires ruraux démontrent qu'elles sont porteuses des valeurs qui caractérisent le réseau : la rencontre, l'échange, la connaissance mutuelle, le renforcement de l'identité locale, l'ouverture à l'autre, etc. Les femmes et les hommes du mouvement des foyers ruraux s'appuient sur le patrimoine pour se mettre au service de leurs territoires ; le patrimoine est un faire-valoir du monde rural et de ses habitants.

La CNFR tient évidemment à remercier toutes les unions et fédérations régionales, les fédérations départementales et les structures locales qui se sont mobilisées pour répondre à cette étude. Leur concours a permis de donner du sens au projet initié en 2007. Elle salue également la créativité, le dynamisme et la prolifération qui règnent au sein du réseau sur la thématique du patrimoine en particulier. Merci encore aux membres du groupe patrimoine qui ont diligencé la méthodologie, qui ont été des relais auprès des territoires pour faire remonter les actions, qui ont procédé à la sélection des actions, qui ont aidé à l'élaboration du questionnaire d'enquête, qui ont accompagné la mission sur toute sa durée. La CNFR adresse enfin toute sa reconnaissance à celles et ceux qui s'engagent.

Le présent rapport s'attache à rendre compte le plus fidèlement possible de la motivation, du déroulement et des résultats de l'étude. La première partie permet de contextualiser ce travail au sein de la CNFR, d'en définir les grands objectifs et précise la méthodologie mise en œuvre pour y répondre. Les travaux conduits ont donné lieu au repérage des actions déployées par les associations du mouvement sur tout le territoire national. L'inventaire qui en découle est présenté dans un deuxième temps. Une sélection a été opérée parmi celui-ci, selon des critères bien spécifiques. Le questionnaire qui a été appliqué aux actions choisies a permis d'en affiner l'étude. Au-delà de leur quantification et leur qualification, cette sélection cherche à montrer la diversité des actions menées tant par leurs organisations ou leurs thématiques que par leur impact sur les territoires. Les données ainsi collectées ont été traitées par analyse de contenu. La dernière partie de ce document détaille ainsi comment se traduisent les actions patrimoniales du mouvement sur le terrain, ce qu'elles apportent, ce qu'elles entraînent, qui elles touchent, etc.

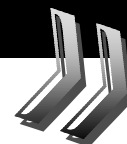
À la lecture de ces quelques pages se dessinent plus finement les contours de ce en quoi consiste l'implication et l'investissement des foyers ruraux pour leurs patrimoines, pour leurs territoires, pour les populations rurales.

¹ TOLILA P. (sous la direction de), « Les associations culturelles », pp 1-5

² MALET J., La France associative en mouvement - 4^e édition, pp 8-9. Les rubriques dont il

est question font référence au répertoire du JO.

³ CNFR, « Le mouvement », <http://www.fnfr.org>



Le projet d'étude

■ Le lancement de l'étude

La commission culture de la CNFR rassemble de nombreux groupes de réflexion autour de différentes disciplines culturelles – cinéma, théâtre, musique, danse, conte, etc. – et trouve intérêt à se mobiliser de nouveau également sur la thématique du patrimoine rural. Par le passé des réalisations ont déjà vu le jour. En 2006, dans le cadre de la mise en réseau des compétences du mouvement, la CNFR délègue une mission d'enquête sur le patrimoine rural à une de ses structures adhérentes qui assure ce travail d'intérêt national : la Confédération des Pays de la Loire.

Depuis le 21 mai 2007, date à laquelle s'est constitué et réuni un groupe de travail sur ce thème, l'enquête est ouverte. Le postulat de départ : dresser un état des lieux sur les actions des foyers ruraux et associations du mouvement liées au patrimoine rural. Autrement dit, il s'agit d'étudier comment les associations du mouvement s'appuient sur le patrimoine rural pour créer et innover, pour valoriser, animer et développer leurs territoires.

■ Les objectifs de l'étude

Quatre objectifs motivent la réalisation de l'étude :

- ▶ repérer les « bonnes pratiques » en terme d'actions sur le patrimoine au sein du mouvement des foyers ruraux ;
- ▶ observer et examiner comment ces pratiques éclairent le patrimoine, au regard d'expériences de structures du réseau, et peuvent servir d'exemples pour des porteurs de projets ;
- ▶ constater et comprendre comment le patrimoine participe à l'animation et au développement des territoires ruraux ;
- ▶ rendre visible l'action des foyers ruraux auprès des partenaires.

Le mouvement tel qu'il est entendu dans l'étude est composé des fédérations départementales, des unions ou fédérations régionales, des comités sportifs et des structures locales.

Les premières réflexions visant à affiner les buts d'un tel travail d'enquête conduisent à identifier trois hypothèses de recherche, hypothèses qui guideront l'élaboration des outils de l'étude :

- ❶ Les foyers ruraux participent au développement durable des territoires ruraux.
- ❷ Les foyers ruraux permettent aux populations rurales de s'approprier leur patrimoine et de l'ouvrir aux autres.
- ❸ L'action des foyers ruraux souligne la diversité et la pluralité du patrimoine rural.

Des définitions préalables

■ Le patrimoine rural

Le patrimoine, c'est quoi ? Tâche ardue que celle d'en donner une définition. La littérature est des plus prodigieuses sur la question. On s'accorde à dire que c'est le fruit d'une transmission, de génération en génération, c'est ce qui identifie, à ses propres yeux, aux yeux des autres. Par convention, le patrimoine relève soit de l'ordre du matériel soit de l'ordre de l'immatériel. Font ainsi partie du patrimoine : d'un côté l'habitat et les monuments, les produits du terroir, les vêtements traditionnels, les outils, les œuvres d'art, les paysages ; et de l'autre les savoir-faire, les rites, les parlers locaux, les traditions et légendes, les manifestations sociales et culturelles, etc.

Le patrimoine rural c'est quoi ? « [il] se définit au sens le plus large comme l'ensemble des biens matériels et immatériels à caractère naturel, culturel, architectural que nous transmettons aux générations futures. Constitutif de notre identité, il peut être porteur de développement culturel et économique. Valorisé au travers de produits touristiques, artisanaux, de terroir, etc., marchand ou non, il contribue à la valeur attractive d'un territoire. En constante évolution, le patrimoine est un bien commun issu d'une production de l'ensemble de la société. Cet héritage commun est un levier non

négligeable pour le développement du territoire, le patrimoine rural. »⁴

Pour mener l'étude concernant le réseau des foyers ruraux, la proposition qui est faite est celle de s'appuyer sur la classification du patrimoine rural établie au niveau européen⁵.

La classification comporte sept grands chapitres, ensuite déclinés très précisément :

- ▶ Le paysage (l'organisation de l'espace, les paysages agraires, les voies de communication, les aménagements de proximité) ;
- ▶ Le bâti ou biens immobiliers : structures permanentes avec murs et toit (le bâti historique, la ferme maison d'habitation, les bâtiments d'exploitation agricole, le bâti artisanal et industriel, le bâti collectif) ;
- ▶ L'espace privé : vie de famille et son organisation, les relations avec l'entourage (vie privée, espace privé, sociabilité) ;
- ▶ L'agriculture et la pêche : deux activités essentielles du monde rural (les cultures, les pratiques de culture, l'élevage et ses pratiques, la pêche en eau douce, la pêche sur le littoral) ;
- ▶ L'alimentation : habitudes et produits locaux (les aliments de la région, les produits emblématiques, les recettes traditionnelles, l'alimentation traditionnelle) ;
- ▶ Artisans et industries : métiers de la fabrication coexistant avec l'agriculture (métiers traditionnels et savoir-faire liés à la construction, l'habillement, l'outillage, l'élevage ; les fabrications industrielles locales) ;
- ▶ La vie collective : partage d'un même environnement communautaire (les fêtes, les marchés, foires, commerces itinérants, la culture communautaire – littérature orale, musique et danse, costume, jeux et sports –, les langues et la toponymie).

⁴ Source, « Qu'est ce que le patrimoine rural ? », <http://www.source.asso.fr>

⁵ CEMAT, Guide européen d'observation du patrimoine rural, pp 8-9 et 41-75

■ Les bonnes pratiques

Cette étude des actions patrimoniales se doit d'être le reflet des valeurs défendues par le mouvement des foyers ruraux. Elle n'est donc pas seulement une liste de projets mais révèle bien ce qui motive les acteurs du réseau à s'engager. Si une action est en phase avec ce qui guide ces acteurs de l'éducation populaire au cœur des territoires ruraux, alors elle est considérée en tant que « bonne pratique ». Une action patrimoniale qui se définit donc en terme de « bonne pratique » a pour qualités :

- ▶ Transmettre des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être. L'ensemble de ces savoirs liés au patrimoine – qui sont des gestes, de la mémoire, de l'histoire, etc. – participe à la définition d'une culture commune et partagée dans un objectif d'appropriation.
- ▶ Développer une démarche pédagogique, qui sensibilise, qui informe, qui forme. La transmission des différents savoirs et des expériences passe par la mise en œuvre de moyens adaptés qui favorisent l'éducation pour tous et par tous.
- ▶ Favoriser l'éveil à la compréhension historique collective, c'est-à-dire savoir replacer l'objet patrimonial dans son histoire, et son évolution dans un contexte particulier. Cela contribue alors à une meilleure compréhension du monde dans lequel on vit et une meilleure compréhension du monde vers lequel on va.
- ▶ Faire prendre conscience de la valeur de son environnement, notion prise dans sa définition la plus large, soit ce qui entoure l'Homme et ses activités : environnement matériel (composants naturels, paysages, habitats, populations, etc.) ou immatériel (économique, social, sociétal, etc.).
- ▶ Créer un lien entre l'action de l'association et les populations qui l'entourent. Rendre visible les acteurs ruraux du patrimoine et les actions qu'ils mènent aux populations locales. On y voit un double objectif : celui de faire connaître, et au-delà, de valoriser l'intérêt et l'importance de ces actions véritablement au service des territoires ruraux et de leurs habitants.
- ▶ Permettre d'agir ensemble, favoriser le faire collectif, car c'est à

travers ces initiatives que les liens se nouent, que l'éducation prend forme, que les transformations de la société se réalisent.

- ▶ Générer du lien social renouvelé. Ce lien se traduit non seulement entre les générations, ce qui est le propre du patrimoine, mais aussi à l'intérieur même des générations, ou encore entre les populations d'un territoire ou de plusieurs territoires (du local à l'international). Se rencontrer, échanger, faire ensemble autour de ce qui rassemble et autour de ce qui diffère, dans un souci de mieux comprendre, accepter et apprécier les diversités.
- ▶ Apporter de la vie pour des villages animés et vivants, pour des échanges ville/campagne favorisés, l'animation étant la vocation première des foyers ruraux et associations du milieu rural.

On remarquera que le critère de transmission est une notion transversale omniprésente. Elle n'est donc pas un critère de choix, elle va de soi dans l'ensemble des actions patrimoniales étudiées.

La méthodologie mise en œuvre

Le travail d'enquête avait pour but d'étudier les pratiques en matière de patrimoine rural au sein de notre mouvement. Quatre phases ont été nécessaires à sa mise en œuvre.

■ Première phase : le recensement

Il s'est agi d'effectuer un repérage le plus exhaustif possible de l'existant au sein du mouvement en terme de pratiques autour du patrimoine rural.

Une grille d'inventaire a été envoyée aux fédérations départementales, aux unions régionales et aux comités sportifs. Cela a permis de recueillir les noms et coordonnées des référents, ainsi qu'un relevé des actions conduites dans leurs territoires respectifs.

■ Deuxième phase : l'enquête

Une sélection a été opérée parmi les actions recensées de manière à couvrir tous les champs du patrimoine et l'ensemble du territoire.

Choisies pour leur caractère « exemplaire », ces actions ont fait l'objet d'une enquête approfondie à partir d'une grille administrée aux structures qui les portent. Le souhait était de pouvoir approfondir la connaissance de ces pratiques, dans un objectif de partage des savoir-faire et de mise en relation des porteurs de projets.

La première est consacrée à la structure, afin d'obtenir des renseignements administratifs, l'objet de l'association, un historique, ses activités, son territoire d'action, ses membres. Quant à la seconde partie de la grille, la plus conséquente, elle est dédiée à l'action identifiée. Il s'agit d'en connaître l'intitulé, ce qui l'a déclenchée et ce qui la motive, d'en avoir une présentation générale, d'en comprendre la mise en œuvre, d'en connaître les résultats, les perspectives et le plan de financement. Photos et autres documents de communication étaient demandés en complément afin d'illustrer l'action à laquelle ils se réfèrent.

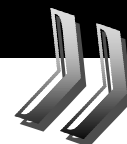
■ Troisième phase : l'analyse

L'idée est d'une part de pouvoir mettre en évidence une classification des actions en fonction de leur objet (découvrir, animer, collecter, conserver, etc.), de leurs moyens (démonstration, randonnée, restauration, exposition, expression artistique, publication, etc.), des thèmes patrimoniaux traités (paysage, bâti, espace privé, etc.).

Le but de ce travail d'analyse, au-delà de rendre compte des résultats de l'enquête, est d'autre part de faire ressortir l'unicité de l'action patrimoniale au sein du réseau des foyers ruraux, ce qui en constitue la valeur et le caractère « exemplaire » (soit ce qui peut être reproduit).

■ Quatrième et dernière phase : la restitution

Il est important de communiquer les résultats de l'étude à ceux qui y ont participé, de valoriser les acteurs du réseau et leurs réalisations.



Les actions repérées

Au terme de la première phase de l'étude, un certain nombre d'actions ont été repérées dans les départements où sont présents les foyers ruraux et associations locales, mais il ne s'agit pas d'un recensement exhaustif.

En observant le répertoire d'actions ainsi constitué, 235 au total, on peut mettre en avant trois informations d'intérêt concernant les thèmes sur lesquels on agit, les territoires où se déroulent les actions et la nature des porteurs de projets.

► Tous les champs du patrimoine sont couverts : on entend par champs ou thèmes l'ensemble des sept points⁶ déclinés dans la définition des éléments constitutifs du patrimoine selon le Guide européen d'observation du patrimoine rural. Tous sont représentés parmi les actions inventoriées, de manière assez équilibrée.

On remarque aussi qu'il existe deux catégories d'actions si on les observe sous l'angle thématique : des actions plutôt spécialistes d'un ou plusieurs grands thèmes patrimoniaux, et des actions plutôt généralistes qui s'intéressent au patrimoine rural dans son ensemble.

- Les actions « patrimoine » occupent tout le territoire : 16 des 17 régions où est présent le réseau proposent des actions « patrimoine », soit 36 départements (sur 60) dont un département d'outre-mer.
- Les actions « patrimoine » se développent à différents niveaux : la plupart des porteurs des actions sont les structures locales, foyers ruraux et associations locales (81 %), mais les actions peuvent tout aussi bien émaner de fédérations départementales (16 %), d'unions régionales (2,5 %) ou de comités sportifs (0,5 %).

Des collaborations se font aussi très souvent entre structures fédérales (départementales ou régionales) et structures locales.

Tout cela démontre la transversalité et la récurrence du thème du patrimoine, sur tout le territoire, et à chaque échelle (locale, départementale, régionale). Et surtout, l'objectif de diversité des actions – par le biais des trois entrées thème, territoire, échelle – est atteint.

Régions	Départements	Structures*
Alsace	Haut-Rhin (68)	5 SL
Aquitaine	Landes (40)	1 FD, 2 SL
Auvergne	Puy-de-Dôme (63)	1 SL
Bourgogne	Saône-et-Loire (71), Côte-d'Or (21), Yonne (89)	1 FD, 7 SL
Bretagne	Côte-d'Armor (22), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35)	1 UR, 7 SL
Centre	Cher (18), Loir-et-Cher (41)	1 FD, 6 SL
Champagne-Ardenne	Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52)	3 FD, 1 CD, 8 SL
Ile-de-France	Val-d'Oise (95)	1 FD, ses SL
Languedoc-Roussillon	Lozère (48), Hérault (34)	1 FD, 7 SL
Lorraine	Vosges (88), Meurthe-et-Moselle (54)	1 UR, 2 FD, 2 SL
Midi-Pyrénées	Tarn (81), Gers (32), Aveyron (12), Haute-Garonne (31), Hautes-Pyrénées (65)	1 UR, 2 FD, 1 CD, 21 SL
Provence - Alpes - Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84)	1 FD, 18 SL
Pays de la Loire	Maine-et-Loire (49), Sarthe (72), Vendée (85)	1 UR, 1 CR, 2 FD, 1 CD, 20 SL
Picardie	Aisne (02)	1 FD
Poitou-Charentes	Charente-Maritime (17), Deux-Sèvres (79)	1 FD, 7 SL
Rhône-Alpes	Ardèche (07)	1 FD
Martinique	Martinique	9 SL

* UR : union ou fédération régionale / CR : comité régional / FD : fédération départementale / CD : comité départemental / SL : structure locale

⁶ CEMAT, Guide européen d'observation du patrimoine rural, pp 28-52. Les éléments constitutifs du patrimoine sont (1) paysage, (2) bâti, (3) espace privé, (4) agriculture et pêche, (5) alimentation, (6) artisanat et industrie, et (7) vie collective.

Tableau répertoriant la provenance des actions repérées

Les actions sélectionnées

62 actions ont été sélectionnées sur les 235 repérées lors de la phase préalable. L'enquête proprement dite a été conduite auprès des porteurs de ces 62 actions. 40 grilles d'enquête ont été retournées au final.

■ L'échantillon constitué : thème / territoire / niveau d'action

Dans les 40 actions sélectionnées et étudiées : 5 d'entre elles ont pour thème le paysage, 10 le bâti, 2 l'espace privé, 4 l'agriculture et la pêche, 7 l'alimentation, 8 l'artisanat et l'industrie, 8 la vie collective et les 7 restantes traitent de l'ensemble des champs du patrimoine. 23 de ces actions ne traitent que d'un seul des thèmes, les autres se retrouvent dans au moins deux de ces catégories.

Pour finir, concernant le niveau d'intervention des structures porteuses des actions étudiées, celles-ci se répartissent de la manière suivante : 24 actions sont mises en œuvre par des structures locales, 15 par des structures départementales (dont un comité sportif), 1 par une union régionale.

■ L'échantillon constitué : objectifs et moyens mis en œuvre

Il existe quatre grands types de moyens d'intervention sur le patrimoine. Rares sont les actions dont l'objet, et donc les moyens mis en œuvre, est unique. Ces moyens se complètent et, souvent, ils sont dépendants les uns des autres. Ces types de moyens répondent chacun à un objectif précis : connaître, valoriser, sensibiliser ou animer.

- ▶ Les moyens qui visent à connaître : c'est l'identification de l'objet patrimonial dont on souhaite traiter, étape nécessaire avant tout autre type d'intervention sur le patrimoine (cela concerne 21 actions).
- ▶ Les moyens qui visent à valoriser : c'est au sens de redonner de la valeur, de redonner formes, au propre comme au figuré (cela concerne 15 actions).

- ▶ Les moyens qui visent à sensibiliser : c'est faire connaître, faire découvrir, faire comprendre à un public donné l'intérêt du patrimoine (cela concerne 36 actions).
- ▶ Les moyens qui visent à animer : c'est utiliser l'objet patrimonial en tant que support de vie, en tant que prétexte à l'animation (cela concerne 16 actions).

Leur nombre et leur diversité témoignent tout de même de l'imagination des porteurs de projets qui agissent pour, par ou autour du patrimoine, ainsi que de la richesse des actions issues du mouvement des foyers ruraux. La force des foyers ruraux est que leurs actions s'inscrivent dans la durée, favorisent le lien social et le « faire ensemble ». L'acte de sauvegarde est implicite dans chacune des actions. L'acte de transmission en est toujours la finalité.

■ Les actions et leurs applications⁷

Les actions autour du patrimoine sont souvent un prétexte, une passerelle vers une autre dimension qui dépasse l'objectif premier – connaître, valoriser, sensibiliser, animer. On entendra par « applications » les différentes dimensions que peuvent explorer les actions patrimoniales (une action peut très bien avoir plusieurs applications). Ces dimensions peuvent se traduire :

- ▶ Par l'adoption d'une méthode spécifique.
Patrimoine et pédagogie (PE) : cela concerne les actions mettent l'accent sur le « faire ensemble » tout en acquérant un savoir nouveau. Appliquée au patrimoine par les porteurs de projets du réseau, cette méthode est induite par le fait que le réseau se réclame mouvement d'éducation populaire.
Patrimoine et échanges inter-territoriaux (EI) : cela concerne les actions qui utilisent le patrimoine d'un pays comme support d'échanges entre différents territoires à l'échelle locale, régionale, internationale. Les voyages et les échanges mettent

en relief le patrimoine d'un territoire et lui donnent tout son sens pour ceux qui en sont les dépositaires.

Patrimoine et modernité (MO) : cela concerne les actions développées pour démontrer que d'une part, le patrimoine est une question moderne par définition puisqu'il constitue un point de passage entre hier et demain, que l'on observe au temps présent. D'autre part, aborder le patrimoine grâce à des techniques modernes, voire innovantes, est un attrait supplémentaire, pour les jeunes publics en particulier.

- ▶ Par l'intervention dans un secteur thématique.

Patrimoine et environnement (EN) : cela concerne les actions autour du patrimoine qui traitent de l'environnement dans sa plus large acception (cadre de vie, environnement naturel... ce qui entoure l'homme).

Patrimoine et lien social (LS) : cela concerne les actions de l'ordre de l'inter-génération, de l'accueil des nouveaux habitants, de l'accueil des nouvelles populations, etc. La question du lien social est une préoccupation majeure des associations du mouvement. Elle est le thème transversal à toutes leurs actions.

Patrimoine et économie locale (EL) : cela concerne les actions patrimoniales qui participent à l'économie locale par le maintien, le développement ou la création d'activités.

Patrimoine et arts (AR) : cela concerne les actions où le patrimoine peut être révélateur d'un art ou l'art révélateur d'un patrimoine. On l'aborde alors sous l'angle des émotions, des sentiments, de la réflexion.

- ▶ Par le positionnement sur un public en particulier.
Patrimoine et enfants-jeunes (EJ) : cela concerne les actions qui visent à sensibiliser les jeunes générations à leur patrimoine, au respect de leur identité, dans une finalité de transmission.

⁷ Cf. pages 8 et 9, « Tableau synoptique des actions étudiées et des applications qui leur correspondent »

Localisation	Echelon	Nom structure	Titre	PE	EI	MO	EN	LS	EL	AR	EJ	N°*
Aquitaine Landes (40)	FD + asso locale	FDFR des Landes	Culture et patrimoine en milieu rural									1
Auvergne Puy-de-Dôme (63)	asso locale	Syndicat d'Initiative et d'Expansion Touristique	Centre des Techniques Agricoles									2
Bourgogne Saône-et-Loire (71)	FD	FDFR Saône-et-Loire	Découverte de l'habitat rural en Saône-et-Loire									3
Bourgogne Yonne (89)	asso locale	Guides de pays de la vallée de l'Yonne	Découverte du patrimoine de pays, culturel et naturel									4
Bretagne Finistère (29)	asso locale	Ulamir E Bro Glazig	Chantiers d'insertion autour du petit patrimoine									5
Bretagne Finistère (29)	asso locale	Au fil du Queffleuth et de la Penzé	"Riboul al Lin" : manifestation intercommunale sur le thème du lin									6
Bretagne Finistère (29)	asso locale	Au fil du Queffleuth et de la Penzé	Création d'un sentier d'interprétation "Riboul Potic" dans la vallée du Queffleuth									7
Bretagne Finistère (29)	asso locale	Ecomusée de Plouguerneau	Les goémoniers, patrimoine maritime									8
Bretagne Ille-et-Vilaine (35)	asso locale	Fédération d'animation rurale des Pays de Vilaine	Le caddioscope à roulettes									9
Centre Cher (18)	FD	FDFR Cher	Les chemins buissonniers									10
Champagne-Ardenne Haute-Marne (52)	FD	FDFR Haute-Marne	Histoire de patrimoine : randonnées à la découverte des patrimoines locaux									11
Languedoc-Roussillon Lozère (48)	FD	FDFR Lozère	Passé Pierre									12
Languedoc-Roussillon Lozère (48)	FD	FDFR Lozère	En chemin j'ai rencontré...									13
Languedoc-Roussillon Lozère (48)	asso locale	FR Arzenc de Randon	Théâtre sur la mémoire orale									14
Languedoc-Roussillon Lozère (48)	asso locale	FR Langlade Brenoux	Réhabilitation du site du 17e de Langlade									15
Languedoc-Roussillon Lozère (48)	asso locale	FR Saint Michel de Dèze	Fête de la châtaigne									16
Midi-Pyrénées	UR	FRFR Midi-Pyrénées	Passa(t)ges en Midi-Pyrénées									17
Midi-Pyrénées Gers (32)	FD	FDFR Gers	Patrimoine et culture gasconne au Pays d'Armagnac									18
Midi-Pyrénées Gers (32)	FD	FDFR Gers	Jeux traditionnels et patrimoine européen : les quilles									19
Midi-Pyrénées Haute-Garonne (31)	asso locale	Maison de Montbrun	Un village se raconte									20

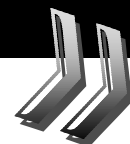
* Le « N° » renvoie à la fiche descriptive de l'action

Tableau synoptique des actions étudiées et des applications qui leur correspondent (1/2)

Localisation	Echelon	Nom structure	Titre	PE	EI	MO	EN	LS	EL	AR	EJ	N°*
Midi-Pyrénées Haute-Garonne (31)	asso locale	FR Les Frontignes	Vergers solidaires									21
Midi-Pyrénées Tarn (81)	asso locale	Foyer/Fogal Rural de Cagnac les Mines	Patrimoine minier d'Albi-Cagnac									22
PACA Alpes-Maritimes (06)	asso locale	Ass. La Clé des Champs	Connaissance et valorisation du patrimoine de Villars-sur-Var									23
PACA Vaucluse (84)	asso locale	Ass. pour la Participation à l'Action Régionale	Chantiers de jeunes autour de la restauration d'une ferme									24
Pays de la Loire Maine-et-Loire (49)	FD	FDFR Maine-et-Loire	Patrimoine environnemental de la vallée de la Loire									25
Pays de la Loire Maine-et-Loire (49)	asso locale	AREGHAT	Sauvegarde et mise en valeur du site archéologique médiéval									26
Pays de la Loire Maine-et-Loire (49)	asso locale	Association Un Village, Un Moulin	Animation du moulin de l'Epinay									27
Pays de la Loire Maine-et-Loire (49)	asso locale	Association Culturelle du Loire Béconnais	Le patrimoine paysan bâti en Loire-Béconnais									28
Pays de la Loire Sarthe (72)	asso locale	Les Amis du Moulin de la Bruère	Sauvegarde et animation du moulin à glace de la Bruère									29
Pays de la Loire Vendée (85)	CD	CDSMR Vendée	Valorisation et maintien des jeux sportifs traditionnels									30
Pays de la Loire Vendée (85)	asso locale	Maison de la Vie Rurale	Actions de valorisation des légumes oubliés									31
Pays de la Loire Vendée (85)	asso locale	Maison de la Vie Rurale	Actions de valorisation du monde rural et agricole									32
Pays de la Loire Vendée (85)	asso locale	Centre Socioculturel du Talmondais	Protection des marais salés du Talmondais et sensibilisation pour la préservation de ces milieux patrimoniaux									33
Pays de la Loire Vendée (85)	asso locale	Mémoire des Olonnes	Inventaire du patrimoine bâti remarquable									34
Pays de la Loire Vendée (85)	asso locale	La Bruffière Autrefois	Le millet, culture traditionnelle locale									35
Pays de la Loire Vendée (85)	asso locale	La Boulite	Collecte, conservation et publication de la mémoire et de l'histoire du pays									36
Picardie Aisne (02)	FD	FDFR Aisne	La culture picarde au travers de légendes									37
Picardie Aisne (02)	FD	FDFR Aisne	Les jeux champions de l'Aisne									38
Poitou-Charentes Charente-Maritime (17)	asso locale	FR Romegoux	Fabrication d'huile de noix à l'ancienne									39
Poitou-Charentes Deux-Sèvres (79)	FD	FDFR Deux-Sèvres	Les barbelés de la mémoire									40

* Le « N° » renvoie à la fiche descriptive de l'action

Tableau synoptique des actions étudiées et des applications qui leur correspondent (2/2)



Le constat de départ

■ L'élément déclencheur

Du plus au moins souvent exprimé, l'élément déclencheur peut être :

- ▶ Un événement bien précis, une personne : l'acquisition de l'objet patrimonial, une découverte (archéologique par exemple), une date anniversaire, une initiative personnelle.
- ▶ Une particularité du territoire : son évolution, ses richesses, ses spécificités.
- ▶ La réponse à une demande, à un appel d'offre, à un besoin du territoire constaté.
- ▶ La volonté de renouveler ou de développer une action, un outil déjà existant : un nouveau concept, une action qui se redéploie, un nouveau public pour cible.
- ▶ La volonté de sensibiliser et de faire prendre conscience de la valeur de l'objet patrimonial traité ; le sentiment d'importance, parfois d'urgence, à faire connaître.
- ▶ La recherche d'une tradition vivante (mémoire, savoir-faire, etc.), retrouvée et renouvelée, l'importance de ne pas oublier tout en voulant donner du sens dans le présent.
- ▶ L'envie de créer du lien, de partager, de faire et de se retrouver ensemble.

■ Le contexte

Ce qui a été appelé le contexte de l'action permet de considérer comment celle-ci s'insère dans la politique générale de la structure, quelle part elle prend vis à vis de l'ensemble de ses actions. Dans 10 % des cas, l'action patrimoniale présentée est la préoccupation unique de la structure. Cela veut donc dire, pour le reste des actions étudiées, qu'elles appartiennent à un ensemble d'actions, qu'elles font partie d'une des orientations de la structure. Cependant, la part qu'elles occupent dans l'ensemble des activités d'une structure varie entre activité majoritaire (14 %), activité accessoire (8 %), une activité parmi les autres (78 %).

L'action

■ L'action dans le temps

Dans l'échantillon des actions étudiées, l'action la plus ancienne date de 1961 et les plus récentes de 2008. 5 % ont débuté dans les années 1960 et 1970, 12,5 % dans les années 1980, 27,5 % dans les années 1990 et 55 % dans les années 2000. Toutes les actions sélectionnées ont encore cours. Observées sous un angle différent, les actions étudiées s'inscrivent dans la durée de diverses manières. Elles peuvent être permanentes tout au long de l'année ou d'une saison (77,5 %), elles peuvent être occasionnelles mais reprises régulièrement (17,7 %), ou encore très ponctuelles mais dont les effets se remarquent dans le temps (5 %).

■ Le territoire

Le territoire de l'action est celui où elle impacte, il est l'espace sur lequel se trouvent les publics ciblés. Dans 2 cas il s'agit d'actions régionales (au sens administratif). Dans 2 autres cas l'action est interdépartementale. Concernant les 36 autres actions, elles sont également réparties entre le territoire départemental, le territoire d'un « pays » (au sens de plusieurs communes d'un périmètre cohérent en matière de patrimoine : c'est la nature du patrimoine traité qui définit le territoire), et le territoire communal. En regardant plus particulièrement les structures locales, l'intérêt pour un patrimoine qui dépasse les limites de la commune (60 %) devance les actions strictement communales (40 %).

■ Les acteurs

Il s'agit de déterminer qui sont les acteurs – les porteurs du projet, les acteurs qui le soutiennent d'une façon ou d'une autre, ceux à qui il s'adresse, etc. – et ainsi mesurer l'ampleur de l'action et la mobilisation qu'elle suscite sur le territoire.

Les publics. La population locale est ciblée dans 90 % des cas étudiés. Il est entendu par « population locale » les

habitants du milieu rural, les familles, les locaux. Sont ensuite cités les touristes (16 occurrences), et les enfants et les jeunes, dans le cadre scolaire ou des loisirs (15 occurrences). Les divers autres publics ciblés par les actions, enfin, sont les professionnels, les adhérents, les élus et les collectivités. Les actions qui sont décrites dans l'enquête ciblent un public plus ou moins large : 52,5 % des actions s'adressent à un public qu'on peut qualifier de « généraliste » ; 40 % des actions ont plusieurs publics ; 7,5 % des actions ont un public bien spécifique.

Les acteurs associatifs. Les porteurs du projet autour du patrimoine sont en premier lieu les bénévoles. Ils peuvent être accompagnés de personnels salariés et stagiaires. Pour des actions plus spécifiques, les responsables associatifs s'adjoignent la collaboration de personnes extérieures à l'association, expertes de ce qui fait la spécificité de l'action. Ces personnes extérieures sont des professionnels du milieu du tourisme ou des loisirs, des artistes, des enseignants, les techniciens de collectivités territoriales, la population locale – certains habitants, personnes ressources – ou d'autres associations adhérentes au réseau des foyers ruraux.

Les partenaires. Les partenaires dont il était question dans l'enquête sont ceux qui soutiennent l'action financièrement, méthodologiquement ou techniquement. Les partenaires les plus cités sont les collectivités, qui, du niveau local au niveau régional, sont quasiment toujours présentes (plus de 8 fois sur 10) aux côtés des associations. Régulièrement et à part égale, on retrouve aussi l'État et ses services (ex-Diren, Drac, ex-DDJS, Éducation nationale, etc.), des professionnels liés au contenu de l'action (professionnels du tourisme, de l'environnement, de l'enseignement, etc.), le réseau des foyers ruraux et d'autres associations proches. Dans les partenaires plus anecdotiques, en terme de nombre, ont été nommés les sponsors (banques, assurances, entreprises locales, etc.), la Caf, la presse, les habitants. Il est intéressant de souligner que des partenaires sont pratiquement toujours associés à la conduite d'une action. Ils sont dans 85 % des situations entre 2 et 5.

La mise en œuvre

■ La mobilisation

Se renseigner sur ce que peut être la mobilisation suscitée par l'action consiste à savoir le rôle des différents acteurs, et le moment où ils interviennent. En croisant les différentes réponses, on peut faire ressortir six groupes d'acteurs mobilisés par les projets (dans l'ordre décroissant des acteurs cités) et les raisons invoquées à leur sujet ou le rôle qu'ils ont pu tenir :

Acteurs	Rôles des acteurs / résultat de la mobilisation
▶ Les membres des associations (bénévoles, salariés et stagiaires)	- Une forte mobilisation des bénévoles - Le partage des rôles bénévoles / salariés - Un projet structurant - L'investissement des salariés
▶ Les partenaires politiques	- Un fort investissement - Peu d'investissement - Leur participation au choix des orientations
▶ Les partenaires techniques	- Un soutien fort - Mobilisation d'autres associations - Mobilisation d'intervenants extérieurs - Un soutien logistique - Mobilisation d'écoles
▶ La population locale	- Une large participation - Une faible participation
▶ Le réseau des foyers ruraux	- L'accompagnement de l'action - La mobilisation du réseau
▶ Les partenaires financiers	- « Ils sont nécessaires » - « Ils ont montré un vif intérêt »

La mobilisation suscitée par les actions étudiées et ses effets

■ La communication

Quelle communication ? Certains médias sont toutefois davantage utilisés que d'autres : la production écrite (34 %) ; l'appel à la presse (30 %) ; l'appel au réseau de partenaires (13 %) ; Internet (12 %) la mise en place d'un événement (7 %) ; le bouche à oreille (3 %).

Vers qui ? Les moyens de communication varient nécessairement en fonction des cibles de cette communication. Selon que l'on s'adresse au grand public, aux enfants, aux touristes, les canaux utilisés pour les atteindre sont différents. Ce qui se dégage de l'enquête est que : 85 % des actions organisent leur communication vers un large public, les moyens de communication sont communs ; 12,5 % des actions organisent leur communication vers des publics ciblés, un moyen de communication permet d'atteindre un public ; 1 action a

organisé sa communication vers ses adhérents, soit en interne uniquement.

Quels impacts ? La communication est une préoccupation récurrente, et rendre lisible l'action engagée peut devenir une difficulté à surmonter dans sa mise en œuvre. Elle est ainsi à plusieurs reprises mentionnée dans la partie « difficultés rencontrées » de la grille d'enquête.

▶ Dans la durée : l'inscription ou non dans la durabilité, les actions qui se développent, celles qui entraînent la création de nouveaux projets, etc.

■ Les difficultés rencontrées et leur effet sur les résultats

Tour à tour sur le plan matériel, humain, associatif, sur le territoire ou dans la durée, les difficultés auxquelles ont pu faire face les porteurs de projets sont :

- ▶ Disponibilité, mobilisation, implication, motivation des acteurs du projet ; le pilier du projet part
- ▶ Lassitude, vieillissement des bénévoles, manque de renouvellement
- ▶ Recherches de financements, manque de financements, souci de rentabilité
- ▶ Lourdeurs des coûts, de la gestion (site, personnel)
- ▶ Absence ou manque de collaboration, de partage, de mise en réseau
- ▶ Accès difficile aux ressources, aux informations nécessaires
- ▶ Manque de communication, de lisibilité
- ▶ Problèmes de temps : retards, manque de temps ou au contraire les démarches traînent
- ▶ Manque de reconnaissance par les collectivités
- ▶ Difficulté à innover, à s'adapter, à évoluer en terme d'activités
- ▶ Le public ciblé ne répond pas tout à fait aux objectifs fixés (mobilisation, retard, désistement, etc.)
- ▶ Trouver sa place parmi les autres
- ▶ Des mésententes
- ▶ La météo
- ▶ Évaluer les besoins
- ▶ Pas de difficulté

En observant les écarts entre les résultats espérés et ceux qui se sont réalisés, on peut en mesurer l'impact. Trois profils se dessinent :

- ▶ Les actions qui n'ont pas rencontré de difficulté.
- ▶ Les actions pour lesquelles les difficultés ont été un frein que les associations ont su dépasser.
- ▶ Les actions, enfin, qui décrivent des difficultés auxquelles les associations font difficilement face.

Les écarts constatés permettent d'un côté d'identifier les actions dont les difficultés observées ont influencé le résultat final, de l'autre de remarquer qu'il arrive que les résultats obtenus dépassent les espérances. Dans 16 cas il n'y a pas de réel écart constaté entre le résultat prévu et le résultat obtenu. Pour 9 actions, un des éléments nécessaires à la comparaison n'est pas exprimé. Dans les 15 cas restant des

Les résultats

Les résultats, tels qu'ils ont été présentés dans la grille d'enquête, peuvent se traduire :

- ▶ Sur le plan matériel : la restauration, la réhabilitation, la préservation ou non d'un élément patrimonial, la réalisation de supports pour conduire l'action ou pour la valoriser et la faire connaître, les incidences matérielles de l'action sur la structure, etc.
- ▶ Sur le plan humain : la création ou non de lien social, le lien entre les générations, la mobilisation et la motivation des différents acteurs du projet, etc.
- ▶ Sur le plan associatif : le dynamisme engendré, la vie de la structure, le travail en collaboration, la reconnaissance ou non de la structure, etc.
- ▶ Sur le territoire : la valorisation environnementale, économique et sociale, l'émergence de nouveaux projets, la mise en réseau d'acteurs du territoire, la vie du territoire touché par l'action, etc.

écarts sont constatés. Deux actions sortent du lot en faisant apparaître un résultat final meilleur que celui qui était attendu. Pour les autres, les écarts de résultats démontrent que les difficultés rencontrées ont eu pour conséquence de ne pas atteindre le résultat escompté sur certains aspects du projet. Ces actions se définissent pour la plupart dans le cadre du troisième profil présenté ci-dessus. Cela signifie que les écarts de résultats viennent bien de la difficulté à répondre aux problèmes qui peuvent se poser. Globalement, les écarts de résultats constatés n'ont affecté que partiellement les actions.

■ Les forces des actions patrimoniales du réseau

Une fois les difficultés identifiées et pour lesquelles des solutions sont trouvées, les actions conduites en matière de patrimoine prouvent qu'elles sont bien des « bonnes pratiques » lorsqu'on s'arrête sur les résultats obtenus. Quand les résultats coïncident avec les espérances des porteurs de projets, le succès remporté mérite d'être souligné.

Ce qui fait la réussite des actions traduit et illustre les véritables forces du mouvement des foyers ruraux et associations d'animation locale. Travailler sur la thématique du patrimoine permet au mouvement d'inscrire son action dans le temps. Pour cela il met en place à la fois des outils efficaces et une démarche associative centrée sur la coopération et le plaisir de faire ensemble. Il agit sur et en faveur des territoires ruraux dans toutes leurs dimensions (environnementale, économique, sociale, citoyenne). Il crée du lien entre les acteurs de ces territoires et met en valeur leurs femmes et leurs hommes, ceux qui se mobilisent, ceux qui s'engagent, ceux qui partagent, ceux qui transmettent. Le plan humain est la pierre angulaire du mouvement et de ses actions.

En agissant autour du patrimoine, les associations du réseau valorisent en premier lieu le lien social, en visant notamment à un accomplissement personnel de ses membres. Les associations du réseau donnent aussi un sens au présent quotidien : au-delà de la sauvegarde et du témoignage, la transmission. Les associations du réseau enfin animent les territoires ruraux et participent à leur développement en s'appuyant sur un patrimoine partagé vivant.

Le financement

■ Les budgets

Des associations n'ont pas communiqué de budget (9 sur 40). Pour certaines, l'explication donnée est que l'action est transversale à d'autres et qu'il est donc difficile d'en dégager un budget propre.

Poids du budget. La taille des budgets qui ont été présentés est très diverse : le plus petit budget est de 50 €, le plus gros de 163 000 €. Il ne peut y avoir de comparaison, l'intérêt se trouve véritablement dans la diversité des projets patrimoniaux rencontrés. Les actions se répartissent de manière régulière entre ces deux limites. Le poids du budget d'une action peut varier assez considérablement lorsqu'on valorise le bénévolat.

Investissements. Sur la question des investissements nécessaires à l'action, une large majorité (82 %) répond qu'ils sont inférieurs à 50 % du budget total. Pour 54 % des actions, ils sont même inférieurs au quart du budget total. Là où le taux d'investissement est fort, supérieur à 50 % du budget de l'action, ce sont des actions plutôt liées à la création d'outils pédagogiques, à l'édition d'ouvrages, à l'entretien, la création ou la restauration de sites.

Fonctionnement. La réciproque est que c'est le budget de fonctionnement qui pèse le plus lourd dans le budget global. Les actions qui ont un taux de fonctionnement fort, supérieur à 50 % du budget de l'action, sont des actions plutôt liées à l'animation festive, pédagogique, ludique ou artistique, et à la sauvegarde de témoignages notamment.

■ Les soutiens à l'action

Dans les budgets présentés, 81 % d'entre eux laissent apparaître des subventions. Parmi ces actions aidées, 3 actions sur 4 sont subventionnées à plus de 50 %. Les actions peu subventionnées sont celles pour lesquelles la vente – de prestations, de produits, d'entrées, etc. – et l'autofinancement – part du budget général de la structure qui porte le projet – priment. Les actions qui obtiennent un taux fort de financement hors aides, supérieur à 50 % du budget de l'action, sont par exemple les fêtes et rassemblements, l'animation de sites touristiques, la publication, la récolte (agricole), et la formation.

■ Le bénévolat

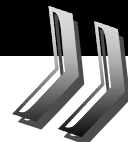
Malgré le mode de calcul proposé sur la grille d'enquête, le bénévolat n'a pas toujours été exprimé. Néanmoins, quand il l'est, on observe qu'il correspond à une part non négligeable du budget. En terme de valeur on l'estime de 360 € à 52 000 € en fonction des cas de figure. Entre ces deux extrêmes, l'estimation moyenne du bénévolat se situe davantage autour de 5 500 €. Valoriser le bénévolat est une force pour les associations mais son estimation est difficile. Les repères sont différents d'une action à l'autre, l'investissement des bénévoles diffèrent en fonction de la nature du projet, son objectif ou selon les étapes du déroulement de celui-ci.

Les perspectives

Les perspectives soulignent les conséquences de l'action sur le futur de ces structures :

- ▶ Renouveler l'action mais sur un thème différent, un support différent ou un public différent (reconduire mais en faisant évoluer)
- ▶ Développer des projets, des actions complémentaires (faire autre chose)
- ▶ Développer des partenariats, un fonctionnement en réseau
- ▶ Poursuivre l'action existante, sans rien y changer fondamentalement
- ▶ Asseoir, renforcer l'image de l'action, sa notoriété
- ▶ Réfléchir au devenir
- ▶ Élargir et renouveler le bénévolat
- ▶ Orienter le projet vers une optique de développement soutenable
- ▶ Avoir plus de bénéficiaires
- ▶ Assurer une bonne symbiose association/habitants

On retrouve des thèmes qui apparaissent en tant que difficultés rencontrées, et qui là deviennent une perspective d'action. Cela démontre la prise en compte des difficultés et la volonté de les dépasser pour poursuivre. On observe en revanche que l'ordre diffère entre les difficultés exprimées et les perspectives envisagées en terme de nombre de citations. La priorité n'est pas spécialement donnée aux perspectives liées aux plus grosses difficultés. Une interprétation est de dire que celles-ci sont induites car elles sont jugées plus larges que l'action étudiée, relevant donc plutôt de perspectives générales de la structure.



La richesse du mouvement des foyers ruraux en matière d'action patrimoniale est le sentiment auquel on s'attache à la conclusion de cette étude. Après avoir identifié 235 actions développées autour de la question du patrimoine au sein du mouvement des foyers ruraux et réparties sur le territoire national – portées par des structures locales, des fédérations départementales, des unions régionales ou des comités sportifs –, la photographie des 40 actions étudiées renvoie une image de diversité, de richesse, d'inventivité, d'humanité. Cette image caractérise bien ce que défend le mouvement. Les pratiques ainsi décryptées sont sources d'inspiration. Les perspectives exposées laissent entrevoir un bel avenir pour ces actions et pour celles qui suivront. Les limites signalées permettent de s'interroger. Le mouvement devra se donner les moyens de les dépasser.

Les observations soulignées au cours du travail d'analyse esquissent les contours de différentes pistes de réflexion et de travail dont le mouvement devra s'emparer. Les associations qui s'engagent dans des actions patrimoniales ont besoin d'être mieux outillées face à plusieurs problématiques récurrentes. On retiendra que, dans un triple objectif de valorisation de leurs forces vives, du patrimoine rural et des territoires ruraux, elles souhaitent :

- ▶ Travailler leur communication pour améliorer la lisibilité des actions sur le territoire rural (auprès des pouvoirs publics et de la population locale en particulier), et pour acquérir la reconnaissance qu'elles recherchent.
- ▶ Perfectionner leur travail en réseau, en interne d'une part, en collaboration avec un partenariat élargi d'autre part. Les projets partagés par le plus grand nombre sont davantage porteurs à la fois de sens et en terme d'impact.
- ▶ Savoir mieux mobiliser le bénévolat, un bénévolat motivé, impliqué, renouvelé, pérenne.
- ▶ Savoir mieux valoriser le bénévolat.
- ▶ Travailler sur les coûts d'un projet, la recherche de financement, les moyens à mettre en œuvre qui favoriseraient l'autofinancement, de manière à être mieux armés et plus sereins pour la conduite du projet.
- ▶ Savoir mieux évaluer son action.
- ▶ Etc.

En réalité, ces axes de réflexion qui ressortent de l'étude sur le patrimoine rural semblent excéder le cadre strict de la thématique traitée. Aucun d'entre eux n'est véritablement propre au fait d'agir sur le thème du patrimoine. Mais si ces constats sont vrais pour une action du mouvement

des foyers ruraux, ils le sont en particulier pour une action patrimoniale du mouvement des foyers ruraux. C'est ce que démontre l'étude.

On en arrive alors à l'instant où l'on vérifie les hypothèses posées au démarrage de l'étude. Oui, les foyers ruraux participent au développement durable des territoires ruraux. Cette participation est souvent implicite dans le cas des actions étudiées, mais dans les faits toutes les dimensions du développement durable sont investies et de manière interconnectée. Oui, les foyers ruraux permettent aux populations rurales de s'approprier leur patrimoine et de l'ouvrir aux autres. Pour chaque projet on parle de découverte et de transmission vers un large public. Oui, l'action des foyers ruraux souligne la diversité et la pluralité du patrimoine rural.

De manière introspective, l'étude revêt de nombreux intérêts. On compte parmi eux la mise en évidence d'une diversité d'actions de qualité, tant dans leur approche que dans la nature du patrimoine valorisé, et le fait de pouvoir décortiquer des actions conduites dans diverses situations et de différents territoires. Par ailleurs, le groupe de travail constitué autour de ce travail, malgré un effectif relativement réduit, a été très motivé par le projet et fidèle aux rendez-vous institués. Le contact au sein du groupe avec des personnes issues de différents points du territoire national, unies par les mêmes problématiques et des aspirations convergentes, le fait de formaliser ce type d'échanges grâce à l'étude et celui de pouvoir en transmettre l'esprit soulignent toute la pertinence du travail d'étude.

Néanmoins, elle comporte aussi quelques limites. D'une part, des territoires n'ont pas répondu au premier repérage des actions. Cela est très dommageable car des actions très intéressantes ne figurent pas dans cette étude. Cela souligne la difficulté à sonder le réseau de manière exhaustive. D'autre part, certaines grilles d'enquête sont restées incomplètes même après plusieurs relances auprès des associations. La partie financement a été la plus lésée. Enfin, la réalisation de l'étude a été décalée dans le temps. Des difficultés ont été rencontrées pour dégager le temps nécessaire à la réalisation de l'étude et le contexte troublé de la CNFR en 2008-2009 a eu quelques répercussions sur la vie du groupe de travail. Les retards pris entre le départ du projet et sa conclusion ne sont en aucun cas satisfaisants.

On retiendra tout de même que les initiatives en terme de patrimoine

dépeintes par l'étude méritent d'être connues et reconnues. Différentes productions écrites sont ainsi destinées à promouvoir et valoriser les actions patrimoniales du mouvement des foyers ruraux. Le présent rapport d'analyse, un document de synthèse et une brochure sont à la disposition de tous. Cette brochure souhaitée « grand public » est un outil à diffuser largement de façon à montrer la diversité du patrimoine rural et la richesse apportée aux territoires ruraux grâce à l'action des associations du mouvement rural qui s'emparent de ce patrimoine.

D'autres projets naissent pour que continue de vivre l'action de la CNFR autour de la question du patrimoine. Il s'agit : de poursuivre la création d'un réseau de personnes qui ont des pratiques autour du patrimoine pour échanger, partager des informations, proposer des formations ; de maintenir un système de veille des actions patrimoniales du réseau ; de trouver une place dans les rencontres nationales pour continuer de valoriser les actions patrimoniales, etc. La CNFR porte également depuis plusieurs mois un projet du nom de « Mémoires vives » qui veut répondre aux besoins du réseau et amplifier qualitativement et quantitativement les actions menées dans le domaine du patrimoine immatériel.

Une formation a déjà été mise en place en novembre 2009. Intitulée « Mémoires vives. Faire vivre la mémoire par l'action culturelle », elle a participé à favoriser le développement des savoir-faire des porteurs associatifs d'actions culturelles s'appuyant sur la mémoire (recherche de sens d'une action mémorielle, méthodes de collectage, posture du collecteur, conception, mise en œuvre et valorisation de l'action).

« [...] la nation n'est plus désormais le référent auquel renvoie le "patrimoine" tel que le mobilisent les associations du patrimoine. Ce référent est bien plus hétérogène culturellement, davantage porté sur ce que les générations passées ont fait, avec l'idée d'une continuité signifiante à maintenir [...]. La mémoire, à travers les objets que désignent les associations, qu'elles choisissent dans une liste qui semble inépuisable, ne renvoie pas à un passéisme, à un repli sur soi, mais à une façon de qualifier le territoire, de lui donner du relief, voire de le développer [...]. »⁸

⁸ TOLILA Paul (sous la direction de), « Les associations culturelles », p 11